

Dr Corinne DADOUN
AFPPCD MARSEILLE
59 rue St-Ferréol
13001 MARSEILLE

A Marseille, le 21 Mars 2024

Lettre recommandée avec AR n°1A 206 485 2079 1

Objet : Résiliation anticipée du contrat d'apprentissage de Mme Océanne FIORANI

Madame, Monsieur,

Nous avons engagé Madame Océanne FIORANI en contrat d'apprentissage, dans le cadre de sa formation d'assistante dentaire, pour la période du 19/02/2024 au 19/08/2025.

En date du 09/03/2024, Madame Océanne FIORANI nous a fait part de sa décision de mettre fin de manière anticipée et unilatérale son contrat d'apprentissage.

A cet égard, nous vous informons que ce contrat d'apprentissage a été rompu de manière anticipée à la date du 09/03/2024.

Nous vous prions d'agréer, Mme, Mr, nos salutations distinguées.

Dr ESKENAZI SOLAL Elsa
SELAS CABINET DENTAIRE CAPELETTE



PJ : Courrier de réponse à la rupture anticipée du contrat apprentissage de Madame Océanne FIORANI.